



BREVET D'INVENTION

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 396.527

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Bec de plume à réservoir.

M. DUNCAN CAMERON résidant en Angleterre.

Demandé le 19 novembre 1908.

Délivré le 29 janvier 1909. — Publié le 14 avril 1909.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 6 mai 1908. — Déclaration du déposant.)

Cette invention se rapporte aux becs devant être employés avec les plumes à réservoir. Les méthodes usuelles pour fournir ou alimenter l'encre du réservoir au bec sont celles dites alimentation en dessous et alimentation jumelle. Suivant la première méthode une seule barre d'alimentation à rainure ou à canal est disposée le long de la partie inférieure du bec et s'étend bien en avant sous la fente et la pointe, mais avec cette méthode d'alimentation de l'encre, il est impossible d'employer un bec flexible par suite de ce fait que le soulèvement ou mouvement élastique du bec sous la pression de la main de l'écrivain obligerait le côté inférieur de s'écarter de la barre d'alimentation, en produisant ainsi une rupture temporaire de l'écoulement de l'encre. Suivant la méthode jumelle on emploie des barres supérieure et inférieure, le bec venant entre les deux, mais la barre supérieure, en raison de sa rigidité relative, ne permet pas au bec de faire un mouvement élastique immédiat en réponse à la pression exercée, et la seule flexibilité est celle provenant de l'extrémité du bec en avant de la barre supérieure, et qui est obtenue grâce à une fente large dans la pointe ou à une réduction de l'épaisseur du métal.

Cette invention a pour but de remédier à ces inconvénients en créant une nouvelle

forme de bec et de dispositif pour alimenter l'encre pouvant être extrêmement flexible et d'une flexibilité égale à celle de la meilleure plume d'acier, tout en assurant un écoulement parfait et continu de l'encre au bec quelles que soient les conditions, et malgré l'étendue du mouvement élastique de la plume en faisant l'écriture.

Ce but peut être atteint en employant une barre d'alimentation supérieure flexible, reliée par son extrémité interne au corps du bec et qui forme, en arrière du trou ordinaire ou de la fente du bec, un ou plusieurs trous percés indépendants ou ouvertures partant du canal ou de la conduite d'encre dans la barre d'alimentation inférieure pour arriver au côté inférieur de la barre supérieure, une barre inférieure beaucoup plus courte pouvant être employée grâce à ce moyen. Ainsi lorsque le bec fait un mouvement élastique sous l'influence de la pression, non seulement le côté inférieur est moins susceptible de s'écarter de la courte barre d'alimentation en raison du mouvement angulaire relativement petit fait par l'extrémité interne de la tête du bec, mais encore même s'il y a écartement, l'autre pourra toujours s'écouler par le trou ou ouverture auxiliaire donnant sur la barre d'alimentation supérieure, qui

Prix du fascicule : 1 franc.

maintient ainsi l'alimentation de l'encre à la plume.

La fig. 1 des dessins annexés représente une élévation de profil d'un bec de plume 5 construit suivant l'invention et qui est indiqué comme étant adapté à une plume à réservoir. Cette vue montre l'application de l'invention à un bec ayant un trou ordinaire à l'extrémité interne de la fente.

10 La fig. 2 est une coupe longitudinale faite par le bec et la barre d'alimentation.

La fig. 3 est une coupe transversale faite suivant la ligne *x* de la fig. 2.

15 La fig. 4 est une vue en plan de dessous du bec enlevé du corps de la plume.

La fig. 5 est une vue en plan de dessus dudit bec.

La fig. 6 montre le bec et la barre d'aménagement supérieure, séparés l'un de l'autre.

20 La fig. 7 est une coupe longitudinale montrant l'application de l'invention à un bec, dont la pointe est fendue sans être munie du trou ordinaire.

25 La fig. 8 est une vue en plan du bec et de la barre d'aménagement supérieure, séparés l'un de l'autre.

La fig. 9 est une coupe d'une variante du bec.

30 La fig. 10 est une vue en plan de dessous de cette variante.

Les mêmes lettres de référence montrent des parties correspondantes dans chacune des figures des dessins.

35 Aux fig. 1 à 6, le bec 1 est muni d'un trou 2 et la pointe a la fente usuelle en 3. En arrière de l'extrémité interne de ce trou est formée une perforation ou ouverture 4, tout à fait séparée et indépendante dudit trou 2, et qui est située vers l'arrière de la tête du bec, 40 de sorte que la barre d'alimentation inférieure 5, dont la conduite pour l'encre s'étend sous cette ouverture, peut être faite beaucoup plus courte que celle usuelle.

45 La barre d'alimentation supérieure 6 consiste en une longue languette flexible qui recouvre ladite ouverture 4 et s'étend en avant à ou vers la pointe du bec, tandis que son extrémité d'arrière est convenablement fixée à la queue ou au corps du bec de toute manière 50 appropriée, comme par une paire d'oreilles 7, par exemple, qui sont passées à travers des fentes 8 dans ladite queue puis rabattues sur

le côté inférieur et de telle sorte que l'extrémité d'avant est laissée libre et flexible, d'où il résulte qu'elle peut faire un mouvement 55 élastique ou fléchir en concordance avec les mouvements faits par la pointe du bec quand la plume est en fonctionnement. La languette de dessus 6 peut être encore fixée par une 60 petite languette 9, à peu près au milieu de sa longueur et qui est passée à travers le trou 2 dans le bec puis rabattue, cette languette 9 étant préférablement formée par une partie du corps de ladite languette 6, repoussée de 65 façon à laisser le trou 10.

La portion du bec entre le trou 2 et l'ouverture 4 peut être descendue un peu ou disposée, en creusure, comme en 11, de façon à aider l'écoulement de l'encre.

Pendant l'écriture ordinaire, l'encre est 70 fournie au côté inférieur du bec directement par la barre d'alimentation inférieure 5, et aussi à travers le trou 2 et le trou auxiliaire ou ouverture 4, ou l'ouverture 4 seule, au côté inférieur de la barre d'alimentation 75 supérieure 6, d'où l'encre est dirigée le long de la fente du bec jusqu'à la pointe. Si maintenant le bec se déplace élastiquement en haut en s'écartant de la barre d'alimentation inférieure et en réponse à la pression exercée 80 par la main, l'écoulement direct au côté inférieur du bec sera temporairement arrêté, mais l'encre continuera de s'écouler par l'ouverture 4 jusqu'à la barre supérieure, qui maintient l'alimentation du bec. 85

Au lieu d'un seul trou ou ouverture 4, on peut en faire deux ou plusieurs. La barre d'alimentation supérieure peut aussi être fixée au corps du bec par deux oreilles sur ses côtés qui sont serrées en les rabattant sur les bords 90 opposés du bec, préférablement dans des vides ou creusures dans ledit bec.

Dans la forme d'exécution montrée aux fig. 7 et 8, la pointe du bec est fendue en 3 sans être munie du trou ordinaire. L'ouverture 4 95 est formée en arrière de l'extrémité de la fente et est tout à fait indépendante de celle-ci. La barre d'alimentation supérieure 6 est fixée en passant la languette 9 à travers un petit trou 2 formé à l'extrémité de la fente puis en la serrant par rabattement sur le côté inférieur du bec. 100

Dans la forme d'exécution montrée aux fig. 9 et 10, un trou spécial 12 peut être

percé pour recevoir la languette 9 de la barre d'alimentation supérieure 6, ce trou 12 venant entre le trou 2 et l'ouverture 4.

RÉSUMÉ :

5 1° Ce bec de plume pour plumes à réservoir comprend une ou plusieurs ouvertures formées en arrière de la fente ou du trou du bec, et conduisant depuis la barre inférieure d'alimentation au-dessous d'une barre d'alimentation ou languette sur la partie supérieure du bec, de façon à assurer un écoulement continu de l'encre vers le bec dans toutes les circonstances.

2° On forme derrière la fente ou trou une ou plusieurs ouvertures séparées et indépendantes et on dispose sur le dessus du bec une barre d'alimentation en forme de languette ou autre fixée sur le corps du bec et ayant une extrémité extérieure flexible librement adaptée pour fléchir elle-même en concordance avec les mouvements imprimés à la pointe du bec. 15 20

D. CAMERON.

Par procuration :

E. BLÉTRY.

